

## L'ULM G1 apte au remorquage



Le constructeur français d'ULM, G1 Aviation, a reçu l'agrément de remorquage (planeurs jusqu'à 650 kg) pour son modèle G1 SPYL R. Ce feu vert accordé par la DGAC et la FFVV fait suite aux essais réalisés en 2012, à Saint-Auban-sur-Durance, par Daniel Serres, pilote d'essais au CEV. Ils ont porté sur 23 vols de remorquage de planeurs monoplaces (330kg) et biplaces (600 kg).



Il en ressort que le G 1 SPYL R en utilisation remorquage (masse à vide avec crochet de remorquage : 304,7 kg), répond aux exigences de la réglementation (CTC 5381 du 12/09/75)

et que les performances de longueur de roulement de décollage et de montée, sont équivalentes à celles des remorqueurs de type « Rallye 893 ». Dans son rapport final, Daniel Serres précise que « *les qualités de vol du G 1 SPYL R dans toute la plage des vitesses couramment utilisées en remorquage répondent aux besoins. La prise en main de l'appareil, ne demande pas d'aptitude particulière de pilotage, si ce n'est son adaptation à des masses d'appareils remorqueurs, plus faibles (inertie)* ».



L'ULM métallique G1 SPYL R de G1 Aviation en version remorqueur

